

Politique | Juppé: Bordeaux sous le choc d'une démission



La nouvelle officielle a pris la forme du bref communiqué diffusé à 17h18 et de cette déclaration d'Alain Juppé: " Le Président de l'Assemblée Nationale m'a proposé de me nommer au Conseil Constitutionnel. Je le remercie de cette proposition qui m'honore. Je l'ai acceptée. J'ai décidé, il y a plusieurs mois, de ne pas me représenter à l'élection municipale de mars 2020. Je comptais annoncer cette décision au lendemain des élections européennes fin mai prochain. Ma nomination bouleversera ce calendrier. C'est avec une profonde émotion que je me prépare à quitter mes fonctions de maire et de président de la métropole de Bordeaux qui m'ont procuré tant de bonheur.

Une annonce qui a laissé interdits les élus que nous avons interrogés. Et surpris les bordelais qui s'étaient plutôt faits à l'idée que le maire s'était préparé à mener une nouvelle campagne dans un an. En réalité il semble bien qu'Alain Juppé en avait décidé autrement; c'est en tout cas ce que l'on croit comprendre lorsqu'il évoque une décision qui était prise avant que le président de l'Assemblée nationale ne le sollicite pour entrer au Conseil Constitutionnel, en lieu et place de Lionel Jospin . Mais l'on en saura davantage à l'occasion de la conférence de presse du maire ce jeudi matin.

Premières réactions

Jean-Luc Gleyze, président socialiste du conseil départemental de Gironde:

"C'est avec étonnement que je viens d'apprendre la décision d'Alain Juppé de quitter la Mairie de Bordeaux et la présidence de Bordeaux Métropole, pour rejoindre le Conseil constitutionnel.

"Je respecte le parcours d'un homme politique qui aura marqué la vie politique nationale et la ville de Bordeaux de son empreinte.

Malgré nos divergences politiques, je tiens à saluer la qualité de nos échanges. Nous ne partageons pas la même vision de l'action politique, pour autant nous pouvions travailler ensemble en bonne intelligence. Je souhaite que ce travail commun se poursuive avec son successeur dans l'intérêt des Girondines et des Girondins.

Nathalie Delattre: sénatrice de la Gironde:

"C'est « une grande fierté pour Bordeaux de voir son maire, ancien Premier ministre, rejoindre cette institution si importante qui œuvre au quotidien pour préserver notre régime constitutionnel. »

« Dans une société complexe, dans un contexte de remise en cause de notre modèle démocratique, il nous faut des hommes et des femmes solides. C'est rassurant de savoir Alain JUPPE à ce poste » ajoute la Sénatrice de Gironde, conseillère municipale de Bordeaux et ancienne adjointe d'Alain JUPPE. Elle en profite pour saluer les nominations de Jacques MEZARD, son collègue Sénateur du groupe RDSE, et de François PILLET, lui-aussi Sénateur.

Nathalie DELATTRE ajoute qu'Alain JUPPE « a dû faire un choix difficile, et que dans la situation que connaît notre pays, il a choisi l'intérêt supérieur de l'Etat. » Pour ce qui est de l'avenir de la mairie de Bordeaux, elle estime qu'Alain JUPPE « a formé une équipe, et que nous sommes prêts à assurer la succession. Il appartiendra à cette équipe de faire face à ce défi en poursuivant les nombreux projets initiés. C'est cela la cohésion d'une équipe soudée »

Aziz Skalli, référent Gironde de la République en Marche:

Alain Juppé, Maire qui a rendu Bordeaux si attrayant, Président qui a développé la Métropole parmi les agglomérations les plus dynamiques de France, ancien Premier Ministre qui a porté d'importantes réformes, se voit ici reconnu comme un homme au grand parcours politique et fin connaisseur des rouages juridiques qu'il a longtemps côtoyés durant ses mandats de député et de ministre.

Eriger en garant de notre Constitution si chère à la Vème République, marque une volonté de rassurer ceux qui la décrient et de la protéger de ses opposants. Sa carrière a été marquée par des épreuves parfois difficiles, dont il a toujours su trouver l'issue, en gardant pour seule visée : la protection des intérêts des Français. Cette nomination, qui provoque aujourd'hui un séisme dans la politique locale, doit aussi ouvrir une nouvelle page et offrir une vision nouvelle dans la vie des Bordelaises et des Bordelais .

Vincent Feltesse, ex-président de la Communauté urbaine de Bordeaux

"Comme toutes les bordelaises et les bordelais j'ai été surpris par la décision d'Alain Juppé de quitter ses fonctions de maire Bordeaux et de président de la métropole. Cependant Alain Juppé est un homme d'Etat et dans le moment particulier que nous vivons en France, sa nomination est une bonne chose pour le conseil constitutionnel et la République française. Pendant 7 mois nous nous sommes affrontés lors de la dernière élection municipale mais surtout pendant 7 ans nous avons travaillé ensemble à la tête de la Communauté urbaine de Bordeaux. Nous l'avons fait avec efficacité et parfois même avec complicité.

J'ai donc aujourd'hui une pensée particulière pour Alain Juppé qui est très attachée à la ville de Bordeaux pour laquelle il a énormément œuvré, sa décision a dû être difficile à prendre! Je la respecte et lui souhaite bonne chance pour la suite.

En attente d'explications d'une décision totalement inattendue

Ce n'était pas une "fake news" ...mais même un élu très proche qui a vécu toutes les campagnes et les projets n'en revient pas. La confirmation, par Alain Juppé lui-même, de son acceptation d'entrer au Conseil constitutionnel, en l'attente de la conférence de presse qu'il donnera ce jeudi à la mairie, surprend d'autant plus que son entourage avait contribué à accréditer l'idée d'une nouvelle candidature aux municipales, dans un an. Sollicité par le président de l'Assemblée nationale pour succéder, au sein du Conseil, à un autre ancien premier ministre Lionel Jospin on peut imaginer, aussi, que des raisons plus personnelles aient pu le conduire à rejoindre Paris.

Son départ, en l'attente de ses explications, ouvre évidemment la question de sa succession hors calendrier électoral. Et lorsque l'on sait que le magistrète de Virginie Calmels, qu'il avait propulsée sur le devant de la scène bordelaise, est loin de faire l'unanimité au sein de l'équipe municipale, on peut s'interroger sur le fonctionnement de celle-ci, de surcroit dans une période préélectorale, même si la logique politique et organisationnelle penche, à priori, pour l'élection de Nicolas Florian, l'adjoint aux Finances de la ville. Au-delà de Bordeaux et de ce mandat de 23 ans qui aura coïncidé avec la transformation profonde de la ville, l'entrée d'Alain Juppé au sein du Conseil constitutionnel témoigne de son choix de tourner la page d'un engagement politique actif pour lequel il a beaucoup donné, échouant sur le chemin de la dernière présidentielle.

J.A



Joël Aubert

*Crédit Photo : aqui.fr
Publié sur aqui.fr le 14/02/2019
[Url de cet article](#)*